

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

---

*Demande de renseignements particuliers  
de l'opposition officielle*

*Programme 01 – Cabinet du lieutenant-gouverneur*

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**  
**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

---

**Question 2 :**

**Budget détaillé des dépenses en 2011-2012, prévisions pour 2012-2013.**

---

**Programme 1  
Cabinet du lieutenant-gouverneur**

Élément	Budget de dépenses 2012-2013	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2012-2013	2011-2012
				(000 \$)	
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	748,9	-	-	<b>748,9</b>	748,9
<b>Crédit à voter</b>				<b>748,9</b>	748,9

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

**Ventilation par supercatégories**

Budget de dépenses	1	Élément	2012-2013	2011-2012
		(000 \$)		
Rémunération	634,3		<b>634,3</b>	634,3
Fonctionnement	114,6		<b>114,6</b>	114,6
	<u>748,9</u>		<u><b>748,9</b></u>	<u>748,9</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2013-2014, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2012-2013, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.